

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1913)
Heft: 135

Rubrik: Mitteilungen der Sektionen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mitteilungen der Sektionen.



Aarau.

Vom 22. Juni bis 6. Juli war in Aarau die Turnusausstellung des Schweiz. Kunstvereins. Der Katalog weist 375 Nummern auf, entschieden zu viel, wenn die Bilder anständig plaziert werden sollen. Es sind etwa 100 Bilder mehr vorhanden als in früheren Jahren. In dem Ausstellungslokal in Aarau, das eines der besten ist unter den vielen Orten, die der Turnus besucht, können höchstens 300 Bilder untergebracht werden. Diesmal hat die Ausstellung wegen der Ueberfülle den Eindruck einer Briefmarkensammlung gemacht; Vieles musste sogar an gänzlich finstern Wänden aufgehängt werden. Wenn das Anwachsen der Turnusausstellung so weiter geht, so wird die Veranstaltung zu einem schlechten Bildermarkt herabsinken, denn bei dieser Ueberfülle leiden auch die guten Werke durch die aufdringliche Nachbarschaft des Danebenstenden.

Abgesehen von diesen Uebelständen war die Ausstellung interessant und manigfaltig. Die Kauflust war gering. Der Aargauische Kunstverein hat für die Verlosung das Bild « Badestrand am Rhein » von Paul Burkhardt gewählt.

A. W.

Mitgliederliste. • Liste des Membres.



Changement d'adresses.

F. SCHOTT, Technikumstr. Burgdorf (Sekt. München).
R. AUBERJONIS, Jouxtenis p/Lausanne.

Membres passifs:

Sektion Luzern.

HASEN, G. F., Kamennostrowski 59/1, log. 22, St. Petersburg.

Sektion Zürich.

WOLFENBERGER, Frau, Bederstrasse, 109, Zürich II.
WECK, Katzenssee bei Zürich.
DELKER, Ernst, Militärstr., 48-50, Zürich VII.
MÜLLER, J. C., Seefeldstrasse, 111, Zürich.
WELTI-FURRER, Adolf, Seestrasse, 934, Zollikon-Zürich.

Sektion Aargau.

NYDLER, Viktor, Dr. med., Aarau.
KELLER, G., Dr., Fürsprech, Aarau.

Sektion Basel.

WASSERMANN, Wilh., Graph. Anstalt, Leonhardstrasse, 7, Basel.

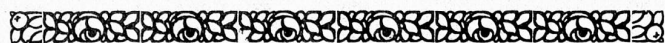
Sektion Bern.

RHYNER, Architekt, Frutigen.
TRÜSSEL, Oberst, Weinhändler, Gesellschaftstrasse, Bern.



Note der Redaktion. — Das Verzeichnis der in Olten aufgenommenen Aktivmitglieder wird in nächster Nummer erscheinen, da wir noch nicht im Besitz aller genauen Adressen sind.

Note de la Rédaction. — La liste des nouveaux membres actifs reçus à l'assemblée d'Olten paraîtra dans le prochain numéro du journal, une partie des adresses exactes ne nous étant pas encore parvenues.



Assemblée des délégués

le 5 juillet 1913 à 2 1/2 h.

à l'hôtel Aarhof à Olten



Sont présents 29 délégués, 6 membres du Comité central et le secrétaire central. — Le président du Comité central, M. Hodler, ouvre la séance et propose de nommer M. Righini président de cette assemblée. Celui-ci est élu président par acclamation. Il demande à l'assemblée de se lever en l'honneur d'une de nos plus pures gloires suisses, le sculpteur Rodo de Niederhäusern, mort comme le peintre Welti, l'an dernier, quelques semaines avant l'assemblée générale. Il relit dans ce même sentiment la mémoire de nos collègues MM. Rehfous, Châtelain, Syz et Müller, décédés dans le courant de l'année.

Sont nommés comme rapporteurs: MM. Angst (français) et Boscovits (allemand); comme scrutateurs: MM. Heer et Godet.

Le rapport annuel du Comité central est lu par M. Delachaux (français) et par M. Mangold (allemand). Dans le rapport une opinion défavorable est émise par le Comité central au sujet du « Werkbund romand ». MM. de Saussure et L'Éplattenier indiquent dans quelles conditions s'est formée cette Société; formée spontanément elle a pris naissance d'un mouvement semblable à celui du **Werkbund Suisse**. M. Mangold s'étonne de la déclaration de M. L'Éplattenier qui était au courant de la création du **Werkbund Suisse**. M. L'Éplattenier obtient que cette partie du rapport soit modifiée, étant donné que cette question du **Werkbund** ne peut être traitée dans le rapport annuel.

Il est passé à la lecture du rapport de la caisse centrale qui est des plus favorables. La fortune de la Société s'est accrue pendant les trois années du mandat du Comité actuel de près de 10 000 fr. et se monte actuellement à la somme de fr. 13,594 01, tandis qu'elle était en 1910 de fr. 3,971 32. M. Righini demande qu'en principe le trésorier central ne puisse disposer à l'avenir que d'une somme limitée et que deux autres signatures du Comité central soient nécessaires pour faire des retraits d'argent à la banque. Ensuite, il voudrait que le montant maximal dont peut disposer le Comité central sans l'assentiment de l'assemblée générale soit également fixé. Il serait également désirable qu'il soit fait chaque année une révision des estampes, étant donné qu'elles figurent maintenant pour une somme considérable dans la fortune de la Société. M. Vautier remercie au nom de l'assemblée notre trésorier central pour son travail consciencieux et son dévouement. En l'absence des deux réviseurs de comptes, M. Hubacher lit leur rapport. Les comptes sont adoptés sans discussion.

MM. Bovet et Joss sont réélus en qualité de réviseurs des comptes pour le nouvel exercice.

Election du Comité central: M. Righini rappelle que deux membres du Comité actuel ne sont pas rééligibles. MM. Emmenegger et Silvestre se retirent et n'acceptent pas de réélection. Le Comité central se retire pendant les délibérations de l'assemblée des délégués. M. Vautier propose de réélire les cinq membres